



CONSEIL CITOYEN

De Baliste – Bel air - Gazagnepas - Horte –Neuve – Razimbaud

**Compte rendu de la réunion (visioconférence) du lundi 10 mai
2021**

ORDRE DU JOUR :

**1/ Définition de la liste pour siéger au conseil de Quartier:
Déjà volontaires**

**Madame Valade
Daniel KUDLAK
Michel Serrano
Sébastien Neveux
la liste reste ouverte**

2/ Point sur la signature de la charte.

3/ Mot du Coordinateur sur les fiches Actions.

**4/ Echanges sur le compte rendu de la visite sur sites (sécurité routière et
coulée verte).**

**5/ demande d'intervention de Md Marty et de Md Garnier puis questions
diverses.**

Participant(e)s :

Mme RAPINAT (Adjointe au Maire) Référente du Conseil Citoyen,

Mme DAUZAT (Adjointe de quartier), référente du Conseil de Quartiers EST.

Mmes : EVRARD Chantal, GRANIER Catherine, MARTY Anne, PELLEN Marie-
Annick, VALADE Jeannette, DOMENECH Raymonde,

Mrs : GIMENEZ Robert, NEVEU Sébastien, KUDLAK Daniel, SERRANO Michel.

Excusé(e)s : Caroline METAIS, Laurence DUBERNET, Andrée CAUSSINUS, Lucie
SPINELLI, FRAISSE Jean-Luc, MASOUY Patrick, DENGIS Jean, PAVILLET Michel,
MAZET Jacques.

Permanente : Chargée de Mission Conseils Citoyens KHADRI Aïcha

Définition de la liste pour siéger au conseil de Quartier:

Après échanges du CC les volontaires ci-dessous participeront aux Conseils de Quartiers EST :

Volontaires par courriel avant CC :

Mme Jeannette VALADE
M. Daniel KUDLAK
M. Michel SERRANO
M. Sébastien NEVEUX

Volontaire pendant le CC :

Mme Catherine GRANIER
Mme Anne MARTY
Mme Marie-Annick PELLEN
Mme Raymonde DOMENECH
M. Robert GIMENEZ

Les Conseils de Quartiers ont été mis en place pour traiter des projets plus structurants concernant plusieurs Conseils Citoyens. **Mme DAUZATS** en temps qu'élue référente (adjointe de quartier Conseil de Quartier EST : Baliste – Bel air - Gazagnepas - Horte –Neuve – Razimbaud, Egassialral, Narbonne-Plage). Les réunions entre le CC et le CDQ seront plus équilibrées et moins fréquentes à partir de septembre. L'orientation prise serait de l'ordre de 9 réunions annuelles pour les deux instances (4 pour les CDQ et 5 pour les CC). La périodicité reste à définir : Trimestrielle pour les CDQ, bimestrielles pour les CC ?



La mise en place **du Conseil de Quartier EST** aura lieu le **jeudi 24 juin** par visioconférence à **18h30**

Charte de fonctionnement des conseils citoyens :

Pour la signature de la **Charte de fonctionnement des Conseils Citoyens**, Aïcha propose, compte tenu des conditions sanitaires COVID 19, de constituer 2 groupes de 10 personnes (élu(e)s et membres du CC).

2 circuits seront définis par Sébastien NEVEUX (Coordonnateur du CC) et Michel SERRANO (Rapporteur du CC). Une première proposition est faite concernant les points de rencontres.

- **Un 1^{er} groupe** piloté par le Coordonnateur pourrait se retrouver au niveau de l'Intermarché Contact,
- **Un 2^{ème} groupe** piloté par le Rapporteur pourrait se retrouver au niveau de l'intersection de la rue d'Aoste et de la rue Malachite.

Un cheminement convergent permettrait au 2 groupes de se retrouver pour la signature de la convention. Le lieu et la date de signature reste à définir ainsi que les participants et l'heure de RDV. Ces points pourraient être calés lors du CC du 14 juin. il n'y a pas de date limite.

La signature de la charte de fonctionnement se fera le 14 juin la chargée de mission remettra au référent des 2 groupes le document à signer.

Echanges sur le compte rendu de la visite sur sites (sécurité routière et coulée verte) :

Concernant les problématiques de sécurité routière aux intersections de la rue Malachite et Aoste ainsi qu'à l'Intermarché Contact, **Mme RAPINAT** (Adjointe au Maire) indique que les éléments du compte rendu ont été transmis aux services municipaux concernés.

M. Robert GIMENEZ nous informe qu'une rencontre à ce sujet a eu lieu entre le Directeur de l'Intermarché Contact et les services de la voirie de la mairie.

Pour la Coulée verte une première action de sécurisation a eu lieu en remplacement de la rambarde qui avait été détériorée, des gabions ont été mis en place par les services de la ville. Un acte de vandalisme en aurait poussé un dans le ruisseau d'écoulement. Mme Jeannette VALADE doit transmettre une photo à Aïcha le confirmant.

M. Michel SERRANO signale que des scooters circulent sur le cheminement de la coulée Verte et aucune signalétique n'indique que c'est interdit, de plus les rochers limitant la circulation sont déplacés sur le côté cela permettant un libre accès.

Mme Anne MARTY propose que dans le cadre du futur projet d'aménagement de la Coulée Verte qu'un accès soit prévu au niveau de l'école de la Calandreta et qu'une base de loisirs soit mise en place comme à Montplaisir.

Il ressort qu'au – delà de ces premières propositions de sécurisation ou d'aménagements le PROJET DE LA COULEE VERTE doit s'inscrire dans un PROJET GLOBAL D'AMENAGEMENTS comme il était prévu par la ville à la précédente mandature.

Les propositions d'aménagements des CC devraient être intégrées dans le cadre du Conseil de quartier dans le projet, pour ensuite être finalisées par les techniciens de la ville en accord avec notre élue référente Mme DAUZATS. Nous aurions un bel exemple de Démocratie Participative sur la ville de Narbonne.

Ville de Narbonne

Réponse faite suite à la fiche action en date du 13 mai avril 2021 via le groupe de réflexion

MM. PAVILLET, SERRANO, NEVEUX, GIMENEZ, Mme VALADE

Rambarde de sécurité remplacée par le service des espaces verts

POINT1 :

La ville a aussi fait le constat de l'augmentation de circulation

Photo 1 : cette demande de déplacement des conteneurs a été faite il y a déjà quelques temps suite à un signalement de riverain, requête envoyée au service de la Propreté Urbaine.

Photo 2 : il y a un projet de ralentisseur au niveau de la rue FLUORINE Pas de STOP, stratégie globale et sécuritaire, la priorité à droite est le dispositif qui doit prédominer et qui permet d'augmenter l'attention des automobilistes.

POINT 2 :

Projet existant de passage piéton, mise en accessibilité de l'arrêt de bus, création de trottoir et de ralentisseur en sortie de rocade.

⇒ A l'étude

POINT 3 :

La passerelle sur DEVIC est prévue et devrait voir le jour en 2021.

Pour le reste ⇒ à l'étude.

POINT4 :

Ce n'est pas une piste cyclable mais une voie verte, partage piéton et vélo

Le projet existe ⇒ à l'étude

Interventions de Mme MARTY, Mme GRANIER, M. GIMENEZ, :

Mme Marty félicite les équipes d'entretien de la ville en effet elle trouve que des efforts sont faits pour que notre ville et nos quartiers soient fleuris et agréables à vivre.

Par contre elle signale qu'il manque des poubelles (2 ne sont pas suffisantes), compte tenu de la densité des habitants, rue des Primevères Impasse des Camélias.

Aïcha signalera cette problématique aux services du Grand Narbonne.

Mme GRANIER signale la difficulté aux PMR pour circuler sur la coulée Verte. Cela fera l'objet d'une base de travail dans le cadre des aménagements qui devront être prévus. Cet aspect devra être évoqué en conseil de Quartier.

M.GIMENEZ évoque le passage bruyant de l'avion tractant les planeurs de l'aérodrome route de Vinassan/ Armissan à basse altitude sur le quartier Horte-

Neuve et Malard. Une action devra être réalisée auprès des responsables de l'aérodrome.

Ville de Narbonne - Tranquillité Publique

Une fiche signalement **doit être impérativement remplie à l'instant** avec :

- Photo a l'appui de l'avion en question
- Date et heure du signalement
- Nom prénom du signalant
- Coordonnées téléphoniques et postales du signalant

Document remis à M. GIMENEZ

A renvoyer à la sous-préfecture de Narbonne et à la Police Municipale

Courriel :

- sp-narbonne@aude.pref.gouv.fr
- policedequartier@mairie-narbonne.fr

Effectivement, avec la période de confinement assez calme **et de la reprise récente** des activités de l'Aéroclub, l'impact sonore est beaucoup plus perceptible au sortir du confinement (constat général).

Pour information : en ce moment il y a un traitement de démoustication par voie aérienne sur ce secteur.

Intervention de notre coordonnateur Sébastien NEVEUX :

Sébastien signale la densité de stationnement au niveau du Lycée Louise Michel, de plus celui-ci va doubler de capacité. Un parking est-il prévu à cet effet dans l'enceinte du Lycée ?

Des véhicules circulent à contre-sens dans la rue Paul BROUSSE un signalement est nécessaire auprès de la PM.

Il souhaite que les fiches actions lui soient transmises par mail.

Mme RAPINAT propose de contacter M. ALVAREZ Elu à la ville et Vice-Président du grand Narbonne afin de nous informer au sujet de l'extension du lycée Louise Michèle

Hors réunion CC :

Il nous informe d'autre part qu'en tant que membres du CC nous pouvons nous inscrire auprès de la mairie pour être assesseurs dans les bureaux de votes et participer aux dépouillements.